

Moyenne générale : 3 doc / hab.

Section Jeunesse	Nombre préconisé	Mobilier adapté	Capacité de rangement	Nombre de meubles
Etagères à 1,50 mètres maximum / bacs bas ou ras du sol pour les albums				
Romans	360 à 900	Etagères avec présentoirs	45 par étagère	8 à 20 étagères soit 2 à 5 rayonnages
Documentaires	240 à 600	Etagères avec présentoirs ou bacs	45 par étagère	6 à 13 étagères soit 2 à 4 rayonnages
BD	120 à 300	Bac à BD	90 par bac	2 à 3 bacs
Albums et contes	480 à 1200	Bac à albums	120 par bac	4 à 10 bacs
Espaces de travail	2 à 4 places assises	Table hauteur enfant		1 à 2 tables
TOTAL	1200 à 3000			

Section Adulte	Nombre préconisé	Mobilier adapté	Capacité de rangement	Nombre de meubles
Etagères à 1,80 mètres maximum / bacs à BD sur pieds				
Romans	800 à 2000	2 étagères avec présentoirs	40 par étagère	20 à 50 étagères soit 4 à 10 rayonnages
Documentaires	800 à 2000	Etagères avec présentoirs	45 par étagère	20 à 50 étagères soit 4 à 10 rayonnages
BD	200 à 500	Bac à BD	90 par bac	2 à 5 bacs
Espaces de travail	4 à 6 places assises	Table hauteur adulte		1 à 2 tables
TOTAL	1800 à 4500			

Autre mobilier :

- **Revues** : 1 présentoir à revues (à partir de 6 abonnements)
- **Accueil** : Bureau avec retour, 1 tableau d'information, 1 chariot
- **Rangement** : 1 armoire, 1 travée (réservations)
- **Espace revues** : 1 banquette ou 2 chauffeuses
- **Espace enfant** : poufs (aménagement modulable)

Remarques importantes :

Les rayonnages doivent intégrer, outre les étagères, des présentoirs de face (au moins 1 pour 2 rayonnages) pour mettre en valeur les collections.

Certains documents peuvent être présentés de face dans des bacs (documentaires enfants).